ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Programmes

Question écrite n° 50166

Texte de la question

Au moment ou l'on assiste a une montee du racisme et de la xenophobie, au moment ou des jeunes sont juges a Marseille parce qu'ils ont succombe a « l'ideologie » nazie, au moment ou l'extreme-droite trouve un terrain favorable au developpement de ses idees compte tenu, notamment, de la situation sociale et connait certains succes electoraux, M. Louis Mexandeau estime que « l'obligation de memoire » doit etre inscrite comme un grand principe de la Republique. Il demande a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche que, dans le cadre des cours d'instruction civique, qui ont ete retablis en 1985 mais qui sont trop souvent delaisses, des heures incompressibles soient reservees, a l'interieur du programme, a l'etude des causes et du developpement des ideologies fascistes et nazies, de l'holocauste et de ses prolongements antisemites « negativistes » et « revisionnistes ».

Données clés

Auteur : M. Mexandeau Louis
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50166
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1600